



Garde alternée si rapprochement géographique?

Par **bouyssi anthony**, le **17/11/2016** à **12:44**

Bonjour,

La mere de ma fille a obtenu la garde de notre fille alors qu'elle avait 11 mois. Elle a depuis été affectée à 400km de l'endroit ou non vivions et je beneficie d'un DVH.

Puis-je pretendre à la garde alternée si je me demenage dans la ville où ma fille est scolarisée?

Merci.